



ATTESTATION

Emetteur : Johanna GUIZARD Service qualité
--

Plan d'Orgon, le 16/04/2019

Nombre de page : 1/1

Référence : EN_COM_06

Objet : Attestation allergènes

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que les produits vendus par Soram Vitacroc sont étiquetés selon les directives 2003/89/CE, 2005/26/CE 2006/142/CE et 2007/68/CE

Certains de nos produits contiennent du céleri qui appartient à la liste des allergènes majeurs.

Dans le cas où le produit contient du céleri, celui-ci est indiqué sur l'étiquetage.

Le risque de contamination croisée avec le céleri existe pour certains produits ; dans ce cas cela est mentionné sur l'étiquetage.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, veuillez recevoir Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Johanna GUIZARD
Responsable Qualité